



# **NATRAS-APP**

## **Manuel Vers. 1.0**



## **Table des matières**

1. Définition du terme .....	3
2. Introduction .....	4
3. Connexion utilisateur / Login .....	5
4. Enregistrement (VIN) .....	6
5. VIN inactif (attribution SSV) .....	9
6. VIN actif (dissoudre l'affectation SSV) .....	14
7. Clause de non-responsabilité et questions fréquemment posées .....	17

## 1. Définition du terme

Les termes suivants sont utilisés dans ce document avec la signification indiquée.

<b>Terme</b>	<b>Explication</b>
VIN actif	<i>L'onglet "VIN actifs" contient toutes les attributions SSV/VIN actifs.</i>
OFDF	<i>Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières</i>
Données utilisateur	<i>Il s'agit du "nom d'utilisateur" et du "mot de passe".</i>
Inscription d'utilisateur	<i>Un enregistrement de l'utilisateur réussi est une condition préalable à l'utilisation de l'application NATRAS. L'enregistrement de l'utilisateur est exclusivement possible dans le service desk en ligne (OSD).</i>
SSV	<i>Système de saisie des véhicules</i>
Inscription au SSV	<i>Il s'agit du processus d'enregistrement du système de saisie des véhicules.</i>
Numéro de châssis	<i>Le permis de circulation CH utilise le terme de numéro de châssis. Le numéro de châssis est identique au numéro d'identification du véhicule.</i>
Données du véhicule	<i>Les termes suivants font partie de la définition : numéro d'identification du véhicule, plaque de contrôle, constructeur du véhicule, désignation du véhicule.</i>
VIN	<i>Le VIN est le numéro d'identification d'un véhicule. Il n'y a pas de différence entre le numéro de châssis et le numéro d'identification du véhicule. Le permis de circulation suisse utilise encore le terme "numéro de châssis".</i>
Compte détenteur	<i>Le compte du détenteur est le compte dans lequel l'enregistrement de l'utilisateur du service desk en ligne (OSD) est effectué.</i>
VIN inactif	<i>L'onglet "VIN inactif" contient tous les VIN enregistrés par l'utilisateur.</i>
OSD	<i>Service desk en ligne, est nécessaire pour un enregistrement de détenteur valide.</i>
Canal de transmission (plus sûr)	<i>Il s'agit du canal sécurisé que l'utilisateur a choisi lors de son enregistrement sur le service desk en ligne (OSD) pour recevoir le code de vérification. Les choix possibles sont le téléphone portable ou l'e-mail.</i>
Code de vérification	<i>Ce code est communiqué à l'utilisateur à chaque connexion à l'APP NATRAS sur le canal de transmission (téléphone mobile ou e-mail) préalablement choisi dans le service desk en ligne (OSD). Le code de vérification expire au bout de 5 minutes et doit alors être redemandé.</i>





## 2. Introduction

L'application NATRAS est une APP complémentaire qui facilite l'enregistrement des informations sur les véhicules et l'attribution à un SSV déjà présente dans le compte du détenteur. Deux APPs différentes sont disponibles pour les téléphones mobiles qui supportent iOS ou Android comme système d'exploitation.

L'application NATRAS-APP se compose des éléments suivants, dont le fonctionnement est expliqué dans les chapitres correspondants de ce manuel :

- connexion d'utilisateur → [chapitre 3](#)
- enregistrement (VIN) → [chapitre 4](#)
- VIN inactive (attribution SSV) → [chapitre 5](#)
- VIN active (dissoudre l'affectation du SSV) → [chapitre 6](#)

La navigation entre les différents éléments s'effectue soit par le biais des icônes correspondantes dans la barre de pied de page de l'APP,    soit par le biais du menu dans la partie supérieure  gauche de l'APP.

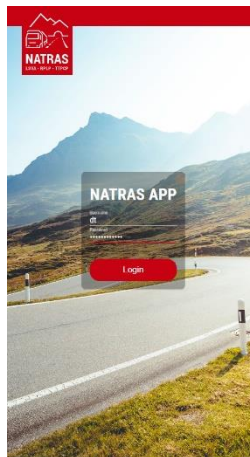
Pour des raisons de lisibilité, le masculin générique "utilisateur" ou "détenteur" est utilisé dans ce manuel. Il va de soi qu'il désigne toujours indifféremment les deux sexes.



### 3. Connexion utilisateur / Login

L'accès à l'application NATRAS nécessite un enregistrement d'utilisateur valide dans le service desk en ligne (OSD) sur le site web NATRAS ([www.natras.ch](http://www.natras.ch)). Pour plus d'informations, veuillez consulter le *manuel service desk en ligne au chapitre 3*.




Sur l'écran d'accueil, l'utilisateur enregistré doit d'abord saisir ses données d'utilisateur (nom d'utilisateur et mot de passe). Ensuite, un code de vérification est transmis à l'utilisateur sur le canal de transmission sécurisé qu'il a choisi (téléphone portable ou e-mail) et doit être saisi.

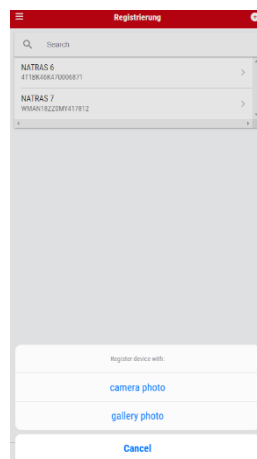


#### 4. Enregistrement (VIN)

L'application NATRAS-APP offre la possibilité de saisir facilement les permis de circulation directement au moyen d'un téléphone portable. Cela s'avère particulièrement utile lorsque seuls quelques permis de circulation doivent être saisis et que les données correspondantes du véhicule ne sont pas déjà disponibles sous forme électronique dans les propres systèmes du détenteur.

**Info** : si le détenteur dispose déjà des numéros d'identification du véhicule sous forme électronique, ceux-ci peuvent également être importés directement dans le service desk en ligne (OSD). Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le manuel *service desk en ligne* au chapitre 6.2.1.

Pour enregistrer un nouveau numéro d'identification de véhicule (VIN), l'utilisateur passe à l'affichage *enregistrement* soit via l'icône du menu , soit directement via l'icône correspondante dans le pied de page  et clique sur le symbole plus  correspondant dans le coin supérieur droit.




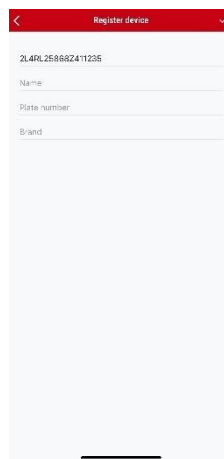
L'utilisateur peut ensuite choisir de prendre une nouvelle photo d'une carte grise ou d'utiliser une photo de carte grise déjà enregistrée dans la galerie de son téléphone mobile pour enregistrer le VIN. Il convient de veiller à ce que le processus de photo ou de numérisation correspondant se déroule dans de bonnes conditions d'éclairage et à ce que le téléphone mobile soit maintenu immobile pendant le processus de prise de vue.

Si le processus a réussi, le VIN détecté est affiché à l'utilisateur et en plus, dépendant le type de carte grise, d'autres informations sur le véhicule (numéro d'immatriculation, constructeur du véhicule). Les champs facultatifs numéro d'immatriculation, constructeur du véhicule et désignation du véhicule peuvent être édités et complétés par l'utilisateur et n'ont aucune importance pour la saisie, mais servent uniquement à faciliter le traitement par l'utilisateur.



**IMPORTANT:** l'utilisateur est tenu de vérifier l'exactitude de toutes les données saisies, mais surtout de la VIN saisie.

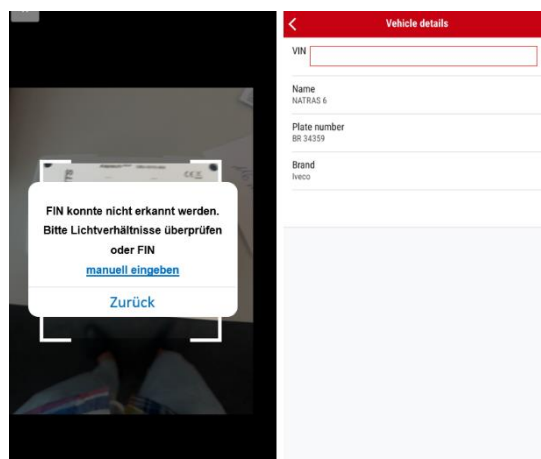
Si l'utilisateur est d'accord avec la saisie des données saisies, il peut le confirmer en cliquant sur l'icône de coche dans le  coin supérieur droit de l'application. Cela déplace le VIN saisi dans l'onglet  VIN inactif. → voir [chapitre 5](#)



## 4.1 Gestion des erreurs

### 4.1.1. Le VIN n'a pas pu être détecté


Il peut y avoir plusieurs raisons pour lesquelles un VIN n'est pas détecté automatiquement. Il s'agit notamment d'une qualité insuffisante du processus de détection, par exemple des conditions d'éclairage insuffisantes ou un arrêt agité pendant le processus de détection. Une autre raison peut être un permis de circulation mal lisible. Quelle que soit la cause, le message d'erreur suivant s'affiche pour l'utilisateur :



L'utilisateur a la possibilité de répéter le processus de prise de vue en cliquant sur l'option "retour". Ceci est recommandé lorsque le premier essai a été effectué dans de mauvaises conditions d'éclairage ou lorsque la prise de vue est instable et que l'utilisateur peut corriger cela lors du prochain essai.

Si la qualité de l'enregistrement ne peut pas être améliorée, soit en raison de l'environnement, soit en raison de la qualité du permis de circulation, l'utilisateur peut également saisir le VIN manuellement en cliquant sur "saisir manuellement".

**IMPORTANT:** l'utilisateur est tenu de vérifier l'exactitude de toutes les données, mais surtout du VIN saisi.

Si l'utilisateur est d'accord avec la saisie des données saisies, il peut le confirmer en cliquant sur l'icône de coche dans le  coin supérieur droit de l'application. Cela déplace le VIN saisi dans l'onglet VIN inactif. → voir [chapitre 5](#)





#### 4.1.2. Le VIN est déjà enregistré

Si un VIN est saisi alors qu'il est déjà enregistré dans le compte du détenteur, l'utilisateur en est directement informé. Une nouvelle saisie n'est donc pas nécessaire ou pas possible.





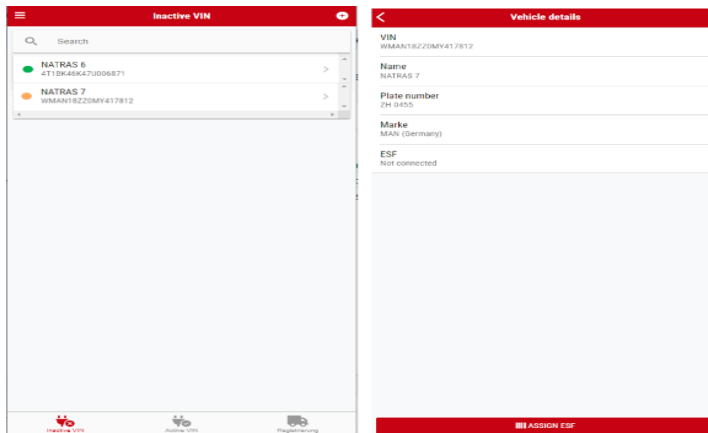
## 5. VIN inactif (attribution SSV)

Pour naviguer vers l'onglet "VIN inactive", l'utilisateur sélectionne la vue VIN inactive via l'icône de menu  ou directement via l'icône correspondante dans le pied de page. 

Dans l'aperçu, tous les VIN saisis et non encore attribués à un SSV sont listés à l'utilisateur. Ceux-ci sont marqués d'un point vert, orange ou rouge. Les VIN verts sont affichés en premier, puis les orange et enfin les rouges.

**VINS marqués en vert** : dans la liste croissante, les VIN qui ont été confirmées par l'OFDF et qui peuvent être attribuées à une SSV disponible sont affichées en premier. Ces SSV sont marqués d'un point vert et peuvent être traités plus avant.

Pour ce faire, l'utilisateur sélectionne dans la liste ou via la fonction de recherche le VIN correspondant dans lequel un SSV présent dans le compte du détenteur et non encore attribué doit être intégré.



L'utilisateur scanne le code QR du SSV.

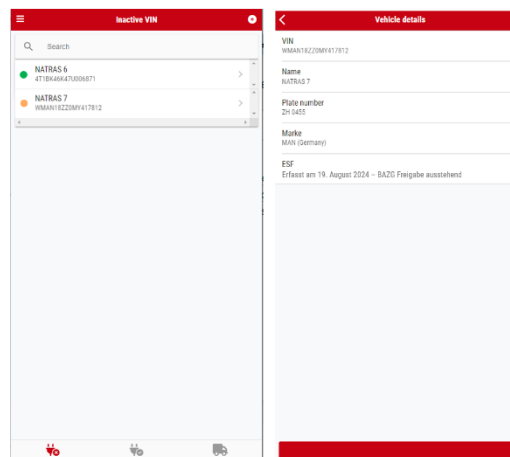
Si le scan a réussi, l'utilisateur est invité, pour plus de sécurité, à compléter le VIN du véhicule dans lequel le SSV sera installé avec les chiffres manquants et donc à confirmer à nouveau.

Si le scan n'a pas réussi, veuillez effectuer le traitement d'erreur correspondant → voir [chapitre 5.1.1](#).

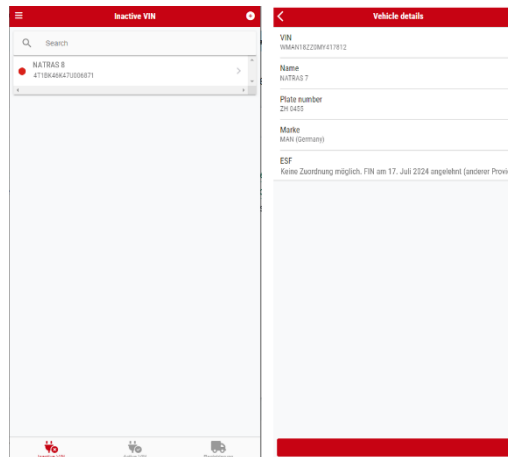


**IMPORTANT:** une fois cette procédure terminée avec succès, l'utilisateur doit s'assurer que le SSV a été correctement installé dans le bon véhicule. Pour ce faire, il doit suivre scrupuleusement les instructions du manuel du SSV.

**VINS marqués en orange :** si des VIN qui n'ont pas encore été validés par l'OFDF ont été saisis, ils sont marqués d'un point orange. Il convient de noter que la validation du VIN transmis nécessite au moins un jour ouvrable complet. En cliquant sur l'entrée correspondante, il est possible d'afficher le statut actuel. Ce statut ne permet actuellement pas l'attribution d'un SSV.



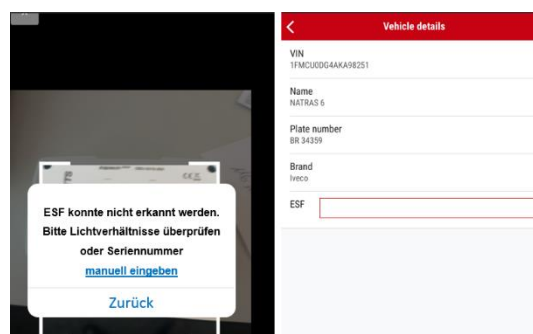
**VINS marqués en rouge :** les VIN marqués d'un point rouge ont été refusés par l'OFDF. En cliquant sur l'entrée correspondante, le motif du refus s'affiche. Ce statut ne permet pas l'attribution d'un SSV.



## 5.1 Gestion des erreurs

### 5.1.1 Le SSV n'a pas pu être détecté

Il peut y avoir plusieurs raisons pour lesquelles un SSV n'est pas détecté automatiquement. Il s'agit notamment d'une qualité insuffisante de la détection, par exemple des conditions d'éclairage insuffisantes ou une position instable pendant la détection. Une autre raison peut être un code QR ou un numéro de série du SSV illisible en raison d'influences extérieures. Quelle que soit la cause, le message d'erreur suivant s'affiche pour l'utilisateur :



L'utilisateur a la possibilité de répéter le processus de prise de vue en cliquant sur l'option "retour". Ceci est recommandé lorsque le premier essai a été effectué dans de mauvaises conditions



d'éclairage ou avec une prise de vue instable et que l'utilisateur peut corriger cela en conséquence lors du prochain essai.

Si la qualité de l'enregistrement ne peut pas être améliorée, soit parce que l'environnement, soit parce que la qualité du code QR ou le numéro de série SSV ne le permet pas, l'utilisateur peut saisir manuellement le numéro de série SSV en cliquant sur SSV "saisir manuellement".

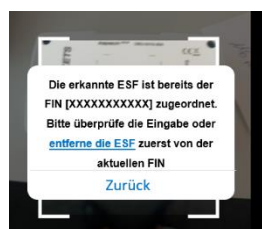
Si le dépannage a réussi, le processus d'attribution peut être poursuivi comme décrit ci-dessus → voir [chapitre 5](#).

### 5.1.2 Le SSV n'est pas dans le compte du détenteur ou n'est pas valide

Si un SSV est saisi ou introduit alors qu'il n'est pas valable ou n'est pas enregistré dans le compte du détenteur, cela est indiqué par le message d'erreur suivant. Dans ce cas, un traitement ultérieur n'est pas possible, car il s'agit d'un processus d'attribution SSV non valable.

### 5.1.3 Le SSV est déjà affecté à une VIN

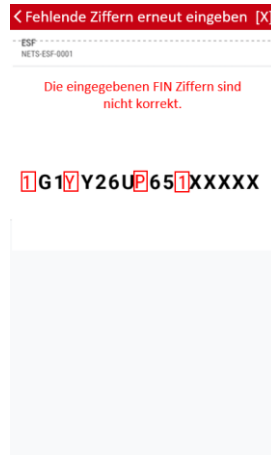
Si un SSV est saisi ou entré alors qu'il est déjà attribué à un VIN dans le compte du détenteur, le message d'erreur suivant s'affiche. Dans ce cas, un traitement ultérieur n'est pas possible, car le SSV doit d'abord être détaché du VIN → voir [chapitre 6](#).





## 5.1.4 Le VIN saisi n'est pas correct

Si le SSV a été saisi avec succès, mais que le VIN sélectionné précédemment n'a pas été complété correctement, cela s'affiche comme suit.



Dans ce cas, l'utilisateur doit s'assurer que le SSV sélectionné est installé dans le bon véhicule (VIN sélectionné).

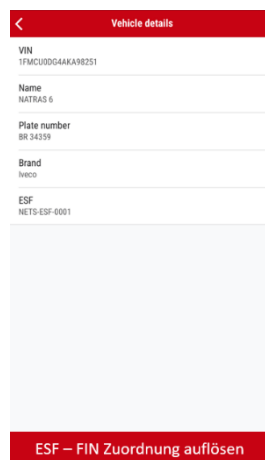
**IMPORTANT:** l'attribution correcte du SSV à un VIN inactif relève de la responsabilité de l'utilisateur.



## 6. VIN actif (dissoudre l'affectation SSV)

Pour naviguer vers l'onglet "VIN active", l'utilisateur sélectionne la vue VIN active via l'icône du menu  ou directement via l'icône correspondante  dans le pied de page.

Dans l'aperçu, tous les VIN attribués à un SSV sont listés à l'utilisateur. Si l'utilisateur souhaite dissoudre une telle affectation, il sélectionne la liaison correspondante et clique sur "dissoudre l'affectation SSV-VIN".



Ce processus est l'opération inverse de l'association et nécessite de compléter d'abord les chiffres du VIN pour s'assurer que la connexion VIN/SSV choisie est correcte.

Ensuite, l'utilisateur est invité à scanner le code QR SSV ou le numéro de série SSV attribué au véhicule (VIN).





Si l'opération peut être effectuée sans erreur, le VIN est affiché dans l'onglet VIN inactifs et le SSV apparaît dans le compte du détenteur comme SSV pouvant être réaffecté. → *Pour plus de détails, veuillez consulter le manuel du service desk en ligne, gestion des SSV, [chapitre 7](#).*

## 6.1 Gestion des erreurs

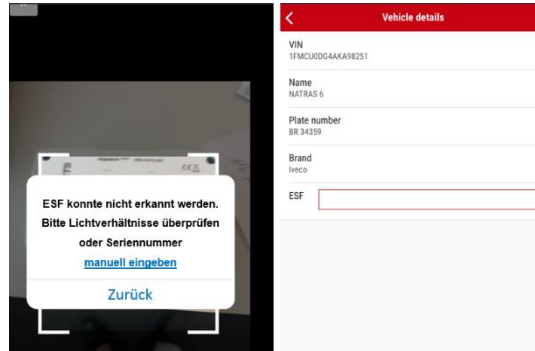
### 6.1.1 Le VIN saisi n'est pas correct

Si le VIN saisi n'est pas confirmé, le processus est réinitialisé et l'utilisateur accède à l'onglet "VIN actif". A partir de cette vue, l'utilisateur peut relancer le processus.



### 6.1.2 Le SSV n'a pas pu être détecté

Si le VIN saisi a été confirmé, l'utilisateur est invité à scanner le code QR SSV ou le numéro de série SSV. Si le SSV n'est pas reconnu automatiquement, l'utilisateur a la possibilité de saisir manuellement le numéro de série du SSV une seule fois.



Si le numéro de série du SSV a été saisi de manière erronée, le processus est réinitialisé et l'utilisateur accède à l'onglet "VIN actif". À partir de cette vue, l'utilisateur peut relancer le processus.





## 7. Clause de non-responsabilité et questions fréquemment posées

Ce guide de l'utilisateur a été rédigé avec soin afin de rendre l'utilisation de l'application aussi simple que possible. Malgré nos efforts pour fournir des informations complètes et précises, des erreurs ou des omissions peuvent survenir. Par conséquent, le logiciel ainsi que le manuel sont fournis "en l'état" sans aucune garantie expresse ou des garanties implicites. NATRAS décline toute responsabilité pour les dommages causés directement ou indirectement par l'utilisation de cette application ou des informations contenues dans ce manuel.

Les applications et le manuel font l'objet de mises à jour régulières afin d'intégrer des améliorations et de nouvelles fonctionnalités. Les modifications sont effectuées sans préavis.

### 7.1 Foire aux questions (FAQ)

- **Question** : que dois-je faire si je rencontre un problème qui n'est pas traité dans ce manuel?
- **Réponse** : *si vous rencontrez un problème qui n'est pas décrit ici, veuillez-nous en informer à l'adresse suivante : [support@natras.ch](mailto:support@natras.ch)*
  
- **Question** : comment puis-je envoyer des commentaires ou des suggestions pour améliorer l'application ?
- **Réponse** : *nous sommes heureux de recevoir vos commentaires et vos suggestions. Celles-ci peuvent être envoyées directement par e-mail à [improvements@natras.ch](mailto:improvements@natras.ch). Il convient de noter que les propositions d'amélioration doivent être approuvées par le mandant (OFDF).*
  
- **Question** : avec quels navigateurs l'application est-elle compatible ?
- **Réponse** : *une liste des navigateurs supportés (date de rédaction de ce manuel) est disponible ci-dessous :*
  - Versions OS (Mobile)
    - au moins iOS 16.x
    - au moins Android 13.x

Notre équipe d'assistance se tient à votre disposition pour toute question ou suggestion.